

E Cinque pieve : la revitalisation commence par la petite enfance

Publié le vendredi 24 septembre 2010 à 09h48



Devant la future microcrèche de Pietralba, une partie de ceux qui ont élaboré et porté le projet à son terme. De g. à dr. Gilles Simeoni, conseiller territorial, Mair-Paule Martini, représentant les services sociaux départementaux, Lionel Mortini, président de la communauté de communes, Tony Ceccaldi, vice-président et adjoint au maire de Lama, Pierre-Marie Mancini, conseiller général, José Sauli, vice-président et adjoint au maire de Pietralba, Jannie Guironnet, présidente de l'association E Case zitelline et Christelle Suzzoni, animatrice.

Photo I.V.

Ils aimeraient bien que leur initiative ait une valeur d'exemple. Et que leurs microcrèches fassent des petits dans l'ensemble du monde rural insulaire. La désertification de l'intérieur, tout le monde en parle. Eux, ils la vivent. Au quotidien. C'est pour ça qu'ils ont choisi de passer à l'offensive. En commençant par le début : la petite enfance. Les élus de la communauté de communes E Cinque pieve di Balagna ont décidé d'ouvrir sur leur vaste territoire quatre structures d'accueil collectif. Objectif : que dans chacun des 17 villages, les parents trouvent un lieu de garde adapté à leurs besoins à moins de 10 minutes de chez eux.

La première de ces Case zitelline a ouvert ses portes hier à Olmi-Cappella. D'autres suivront à Pietralba, dans la pieve de Tuani (région de Belgodère) et

dans celle de Sant'Andria (entre Muro, Nessa et Feliceto). Et ça, c'est du concret. Pour Lionel Mortini, président de la communauté, c'est aussi l'aboutissement - heureux - d'un long chantier collectif. Entamé en 2007, à la suite d'une idée lancée pendant la campagne législative par Gilles Simeoni. L'élu territorial était d'ailleurs présent avant-hier à Pietralba. Symboliquement. Juste avant la motion sur la ruralité que son groupe s'apprêtait à déposer à l'Assemblée de Corse. L'idée des microcrèches, il le reconnaît modestement, c'est lui qui l'a soufflée. Mais pendant plus de 3 ans, ce sont les acteurs de terrain qui ont fait le reste. Avec acharnement. « Après mon élection à la tête de la communauté de communes en 2008, nous avons transféré la compétence petite enfance. Il a aussi fallu convaincre. Ce qui n'a pas toujours été évident, résume Lionel Mortini. Puis, il y a eu un gros travail à mener : analyse, recensement des besoins, recherche de financements. Plutôt que de faire appel à un bureau d'études, nous avons créé une association et recruté une animatrice pour porter le projet. »

Pari gagné

Un projet somme toute colossal pour « la communauté la plus pauvre de Balagne », malgré ses 17 communes et ses 35 000 ha. Lorsque les quatre structures tourneront, elle devra mobiliser 100 000€ chaque année pour leur fonctionnement. Un projet qui n'aurait pu voir le jour sans l'engagement actif de plusieurs partenaires : le département, par le biais du conseiller général Pierre-Marie Mancini et des services sociaux de la DDIS, caisse d'allocations familiales et Mutualité sociale agricole qui interviennent tous par le biais de subventions de fonctionnement. Et bien évidemment les communes dans lesquelles les microcrèches sont implantées, qui mettent à disposition des locaux et en financent les travaux.

Un bel élan d'engagement solidaire donc au bénéfice de l'intérêt collectif. Car, et ceux qui se sont investis dans ce chantier l'ont souligné, c'est d'un véritable service de proximité qu'il s'agit. Le premier d'une longue chaîne sans doute. « Le travail d'une communauté de communes ne doit pas s'arrêter au traitement du problème des ordures ménagères. Régler celui de la garde d'enfants dans l'intérieur est vital. Il évite que les jeunes couples partent. Peut en inciter d'autres à revenir. Et favorise l'accession des femmes au marché du travail. » Heureux d'y être arrivés, les élus de E Cinque Pieve sont prêts à aider leurs homologues du monde rural qui voudraient suivre leur exemple. Pour que, à l'image des enfants qui les peupleront, E Case Zitelline puissent croître et s'épanouir. Dans la sérénité de nos villages.